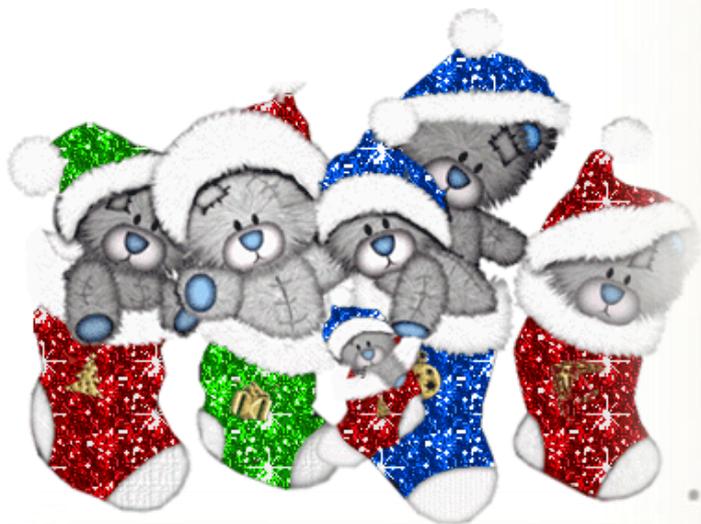


LA PETITE GAZETTE



DÉCEMBRE 2011



SOMMAIRE



Communauté de Communes du Pays Issigeacois	p.1
Municipalités du Canton : Informations diverses	p.3
🌀 Issigeac	p.3/5
🌀 Bardou	p.5
🌀 Faurilles	p.5
🌀 Monmadalès	p.5
🌀 Sainte-Radegonde	p.6
🌀 Plaisance	p.6/7
🌀 Colombier	p.8
🌀 Saint-Aubin-de-Lanquais	p.8
🌀 Bouniagues	p.9
🌀 Boisse	p.9
🌀 Saint-Cernin-de-Labarde	p.10
Municipalités du canton : informations communes	p.10
🌀 Inscriptions sur les listes électorales	p.10
🌀 Collecte de sang	p.10
Informations du canton	p.13
🌀 Liste des assistantes maternelles agréées	p.11
🌀 Service de Garde des pharmacies Décembre/Janvier	p.11
🌀 Paroisse St Martin des Vignes	p.12
🌀 Dépôt des articles : La Petite Gazette	p.12
🌀 Service de Garde des Médecins	p.12
🌀 Agrafage de La Petite Gazette	p.12
🌀 Permanence Daniel Garrigue	p.12
🌀 Dechetterie d'Issigeac : Horaires d'HIVER	p.13
🌀 Répertoire	p.13
Associations et Manifestations du canton	p.14
🌀 Issigeac – Amicale Laïque	p.14
🌀 Issigeac – Maison de Retraite	p.15
🌀 Saint-Cernin-de-Labarde	p.15
🌀 Colombier	p.15
🌀 Monsaguel	p.15
🌀 Conne-de-Labarde	p.15
🌀 Issigeac – Union Athlétique Issigeacoise - Rugby	p.16
🌀 Saint-Aubin-de-Lanquais	p.16
🌀 Issigeac – Les Amis de l'Eglise	p.17
🌀 Bouniagues	p.17
🌀 Issigeac – Aînés Ruraux	p.18
Quoi de neuf à l'Office du Tourisme	p.19
Dernière Minute.....	p.20



Attention !!!! Modification Collecte Ordures Ménagères.

A compter du 1^{er} janvier 2012, le calendrier de collecte des ordures ménagères sera modifié pour l'ensemble des communes de la CCPI.

Pour la 1^{ère} semaine de janvier, vous trouverez ci-dessous le calendrier de ramassage pour les 16 communes.

Un calendrier complet sera inséré dans la gazette de janvier.

Pour tout renseignements ou remarques, vous pouvez contacter le bureau de la CCPI ou votre mairie.

✓ **Sacs noirs :**

- Issigeac : 2 fois / semaine

- Bardou, Boisse, Conne de Labarde, Faurilles, Faux, Monmadalès, Monmarvès, Monsaguel, Montaut, Plaisance, St Aubin de Lanquais, St Cernin de Labarde, St Léon d'Issigeac, St Perdoux et Ste Radegonde : 1 fois / semaine.

✓ **Sacs jaunes :**

- Issigeac, Faux, Conne de Labarde, Monmadalès, Plaisance, St Aubin de Lanquais et St Cernin de Labarde : en même temps que les sacs noirs.

- Bardou, Boisse, Faurilles, Monmarvès, Monsaguel, Montaut, St Léon d'Issigeac, St Perdoux et Ste Radegonde : 1 fois / quinzaine.

Communes / jours de Collecte	Lundi 02 janvier 2012	Mardi 03 janvier 2012	Jeudi 05 janvier 2012	Vendredi 06 janvier 2012
Bardou		Sacs noirs + jaunes		
Boisse		Sacs noirs + jaunes		
Conne de Labarde				Sacs noirs + jaunes
Faurilles		Sacs noirs + jaunes		
Faux	Sacs noirs + jaunes		Juillet/Août	
Issigeac	Sacs noirs + jaunes		Sacs noirs + jaunes	
Monmarvès		Sacs noirs + jaunes		
Monmadalès			Sacs noirs + jaunes	
Monsaguel				Sacs noirs + jaunes
Montaut	Sacs noirs + jaunes			
Plaisance			Sacs noirs + jaunes	
St Aubin de Lanquais				Sacs noirs + jaunes
St Cernin de Labarde				Sacs noirs + jaunes
St Léon d'Issigeac		Sacs noirs + jaunes		
Saint Perdoux			Sacs noirs + jaunes	
Ste Radegonde		Sacs noirs + jaunes		



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Préservons l'eau et notre environnement



C.C.
Pays Issigeacois

La loi sur l'eau, impose aux communes de prendre en charge avant le 31 décembre 2012 le contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif (ANC).

A ce titre, la Communauté de Communes du Pays Issigeacois a mis en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et a confié à Saur :

- ▶ la vérification de la conception et de la réalisation des nouvelles installations,
- ▶ Le diagnostic des installations existantes.

Chaque administré sera informé par courrier de la date de contrôle de son installation par un technicien de Saur.

Des réunions d'information seront également organisées secteur par secteur. Pour les communes de Faurilles et Ste Radegonde :

Réunion d'information
destinée à l'ensemble des Usagers

Le 14 décembre à 18 h30

**A la salle des fêtes de
Ste Radegonde**

Bardou, Boisse, Conne de Labarde, Faurilles, Faux, Issigeac, Monmadalès, Monmarvès,
Monsaguel, Montaut, Plaisance, St Aubin de Lanquais, St Cernin de Labarde,
St Léon d'Issigeac, St Perdoux, Ste Radegonde

MUNICIPALITÉS DU CANTON : INFORMATIONS DIVERSES



ISSIGEAC : LE MOT DU MAIRE – CONSEILLER GÉNÉRAL

Chers concitoyens,

L'année 2011 touche à sa fin alors que le moral des Français est à l'image de la grisaille automnale et du froid qui nous envahit peu à peu.

Néanmoins, les fêtes de fin d'année approchent. J'espère qu'elles seront pour vous tous un moment de joie en famille ou entre amis, de bonheur, de chaleur humaine, de pause dans une vie quotidienne parfois à « 100 à l'heure ».

Pour ceux qui ont des difficultés de toutes natures et ceux qui sont seuls, que chacun d'entre nous apporte un peu de joie, un sourire, un geste amical à celui qui en a besoin et qui est prêt à l'accepter.

A Issigeac, le samedi 17 décembre, la nouvelle association ACTIF des commerçants et artisans d'art organise pour la première fois des animations dans le village pour fêter Noël. Soyons à leur côté pour les encourager et participer.

La municipalité va installer les illuminations de Noël, n'hésitez pas à décorer vos portes, fenêtres et devantures comme l'année dernière pour rendre notre village encore plus accueillant.

Afin de nettoyer les rues et le tour de ville avant la période hivernale, un camion balayeuse interviendra le lundi 19 décembre de 6 heures à 10 h du matin. Le dimanche, je vous demande de bien vouloir stationner vos véhicules en dehors de ces zones comme le prescrira un arrêté municipal.

S'inscrire sur les listes électorales est un devoir civique. 2012 va être une année importante avec l'élection présidentielle le 22 avril et le 6 mai, puis les élections législatives les 10 et 17 juin. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. **Alors n'attendez pas le 31 Décembre (permanence de 14h à 16h), après il sera trop tard !** Prenez contact dès à présent avec le secrétariat de la mairie pour effectuer votre inscription.

En ce moment débutent les travaux d'aménagement d'un parking route de Bergerac sur le terrain donné à la commune par la famille Cornu à qui nous renouvelons nos remerciements pour leur générosité.

Les aménagements des locaux de la mairie devraient être terminés avant la nouvelle année. L'entrée principale sera désormais sur la place derrière l'église.

La mairie sera fermée le lundi 2 janvier.

Joyeuses fêtes de fin d'année.

Au mois prochain
Jean-Claude CASTAGNER

ÉTAT-CIVIL

Décès : *Jeannine MAZY veuve MONCHANY domiciliée à La Loge du Prévot est décédée le 31 octobre 2011 à MONESTIER à l'âge de 76 ans.

*Denise RIVES veuve AVEZOU est décédée le 1^{er} novembre 2011 à BERGERAC à l'âge de 91 ans. Elle était domiciliée Tour de Ville à Issigeac.

*Roger LAYAN est décédé le 1^{er} novembre 2011 à BERGERAC à l'âge de 85 ans. Il était domicilié Tour de Ville à Issigeac.

*André NOUAILLANT est décédé le 10 novembre 2011 à BERGERAC à l'âge de 86 ans. Il était domicilié Tour de Ville à Issigeac.

*Fernand IMBERT est décédé le 15 novembre 2011 à BERGERAC à l'âge de 90 ans. Il était domicilié Route de Beaumont à Issigeac.

Toutes nos condoléances à leurs familles et à leurs proches.

INFORMATIONS MUNIIPALES

*PERMANENCE LISTES ELECTORALES : Le samedi 31 décembre 2011, une permanence sera tenue en Mairie de 14h00 à 16h00 afin de recueillir les dernières inscriptions sur les listes électorales.

REMERCIEMENTS

L'Atelier de Sylvie remercie de tout cœur les habitants d'Issigeac, les commerçants, les élus et toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie et leur soutien actif après le cambriolage dont elle a été victime. Cet élan de solidarité et de générosité lui donne la force de continuer.

À LA RECHERCHE....

Monsieur Jean-Claude POYRAULT, domicilié au Maine à Lalinde, est à la recherche de cartes postales, photos ou documents sur le canton d'Issigeac afin de réaliser une livre sur le canton. Vous pouvez le contacter au 05.53.24.14.73.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRES

- ☞ **Mardi** : de 14h à 18h.
- ☞ **Mercredi** : de 10h à 12h et de 14h à 18h
- ☞ **Jedi**: de 14h00 à 18h00
- ☞ **Vendredi** : de 13h30 à 17h30

TARIFS

- ☞ adultes-----7.00 euros
- ☞ vacanciers-----4.00 euros
- ☞ enfants-----Gratuit
- ☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

« Albums de Toujours »

« Albums d'Aujourd'hui »

A

L'OFFICE DU TOURISME

Du 2 au 22 décembre 2011

ANIMATION POUR LES ENFANTS

Mercredi 7 & Mercredi 14 Décembre 2011 à 16h00

Lecture à voix haute, jeux

Durée 45 minutes environs

Venez nombreux

Ce moment convivial se terminera par un goûter

Organisé par :
LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE d' ISSIGEAC

LOCATIONS

Nous rappelons, aux habitants d'Issigeac, qu'ils peuvent louer le mardi, le matériel communal :

↻ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).

↻ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.

↻ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.

↻ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.

↻ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h

↻ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{ers} mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. S'adresser à la Mairie pour toutes demandes.

URBANISME

DP 11 S0027 : DEMEURS GEOMETRE : Division parcellaire

DP 11 S0028 : GEORGET LA CHESNAIS E : Réfection balcon et porte cour

DP 11 S0029 : MARCELOT P : Réfection façade - construction abri

DP 11 S0030 : ROUGIER GEOMETRE : Division parcellaire

PC 10 S0008 - 1 : CHANSARD J.L : Modification surface garage

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments

BARDOU

INFORMATION MUNICIPALE

Notre commune accueille une nouvelle activité dès le début de l'année prochaine. Madame Josette ROUSSELY-GASSEAU exercera la fonction de psychanalyste/psychothérapeute après une carrière paramédicale dans ce secteur. Dès la « PETITE GAZETTE » de janvier vous trouverez ses coordonnées sur la page permanente des services exercés sur notre canton.

FAURILLES

INFORMATION MUNICIPALE

Dans le cadre du contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif sur notre commune, il vous est proposé une réunion publique d'information, le

14 décembre 2011 à 18h30

A la salle des fêtes de Ste Radegonde

En présence du responsable de la SAUR, de la technicienne en charge des contrôles et du Président de la Communauté de Communes. Comptant sur votre présence.

MONMADALES



CIVISME

Nous demandons aux QUADS, MOTOS, VTT, 4X4, etc...qui sillonnent nos chemins à l'approche des habitations, de respecter le voisinage en limitant leur vitesse à 30km/h et en évitant tout bruit intempestif.

Avis à tous les propriétaires de chiens : veillez à ne pas laisser aboyer vos chiens, et nous vous rappelons que le vagabondage est puni par la loi.



FÊTE DE FIN D'ANNÉE



La Municipalité de MONMADALES vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année. Les vœux de la commune se dérouleront le dimanche 8 janvier, chacun recevra son invitation

INFORMATION MUNICIPALE

Dans le cadre du contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif sur notre commune, il vous est proposé une réunion publique d'information, le

14 décembre 2011 à 18h30

A la salle des fêtes de Ste Radegonde

En présence du responsable de la SAUR, de la technicienne en charge des contrôles et du Président de la Communauté de Communes. Comptant sur votre présence.

PLAISANCE



MEMENTO

Heures d'ouverture de la mairie

Mardi de 09 h - 12 h, 14 h - 18 h,

Vendredi de 09 h à 12 H.

Tél : 05.53.58.79.55 Mél : plaisance.mairie@wanadoo.fr

Site : www.plaisance24.com

ÉTAT-CIVIL

MARIAGE : Le 29 Octobre 2011 se sont unis Madame Nadine THOMASSIN et Monsieur Bernard GUIDI. Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

DECES : Monsieur Gérard RISSER est décédé le 04 Novembre 2011, il était domicilié au Bourg de Falgueyrat. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter en 2012, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le **31 décembre 2011**. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans domiciliés à PLAISANCE.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire. Prière de s'adresser à la Mairie.

Madame le Maire assurera une permanence le SAMEDI 31 DECEMBRE 2011 de 09 Heures à 11 Heures pour recueillir les dernières inscriptions sur les listes électorales.

PREVENTION CONTRE LE MONOXYDE DE CARBONE (Communiqué de l'Agence Régionale de Santé)

RECOMMANDATIONS POUR EVITER LES INTOXICATIONS

Faire entretenir les appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié.

Pour la plupart d'entre eux, c'est obligatoire :

Faire ramoner les conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié

Ne jamais utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion

Ne jamais obstruer les grilles de ventilation, même par grand froid

Aérer quotidiennement l'habitation, même par temps froid

En cas de soupçon d'intoxication, aérer les locaux, arrêter les appareils à combustion, évacuer les lieux et appeler les secours (le 15, le 18 ou le 112).

ARBRE DE NOËL

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle fois, les clowns « **Les Rigoloss** », **Vendredi 09 Décembre 2011 à partir de 20 H** à l'occasion de l'arbre de Noël pour un spectacle d'environ 1 heure. Rires garantis pour les petits et les grands !!! La soirée s'achèvera par la traditionnelle visite du Père Noël !!!

DANS LES PETITS PAPIERS DU PÈRE NOËL

Le Père-Noël ne saurait tarder à passer dans vos foyers avec des "milliers" de cadeaux emballés. Faites à votre tour un cadeau à l'environnement, collectez tous ces emballages recyclables (papiers cadeaux, cartonnages...) et glissez les dans les sacs jaunes !

L'ÉCOLOGIE ET TA « MÉMÉ »

Dans un grand magasin, une petite vieille choisit le sac en plastique pour ses achats. La caissière lui reprocha de ne pas se mettre à " l'écologie " et que seuls les jeunes allaient payer pour la vieille génération qui a gaspillé toutes les ressources de la planète! La vieille femme s'excusa et expliqua :

- *Je suis désolée, nous n'avions pas le mouvement écologique dans mon temps.*

Elle admit qu'à son époque, on retournait les bouteilles de lait, les bouteilles de Coke et de bière au magasin. Le magasin les renvoyait à l'usine pour être lavées, stérilisées et remplies à nouveau. On utilisait les mêmes bouteilles à plusieurs reprises.

Et elle ajouta :

- *À cette époque, les bouteilles étaient réellement recyclées, mais on ne connaissait pas le mouvement écologique.*

Puis elle enchaîna :

- *En mon temps, on montait l'escalier ; On n'avait pas d'escaliers roulants dans tous les magasins ou dans les bureaux. On marchait jusqu'à l'épicerie du coin aussi. On ne prenait pas sa voiture à chaque fois qu'il fallait se déplacer de deux coins de rues. Mais, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologique.*

- *À l'époque, on lavait les couches de bébé; on ne connaissait pas les couches jetables. On faisait sécher les vêtements dehors sur une corde à linge; pas dans une machine avalant 3000 watts. On utilisait l'énergie éolienne et solaire pour vraiment sécher les vêtements. Mais on ne connaissait pas le mouvement écologique.*

- *À l'époque, on recyclait systématiquement les vêtements qui passaient d'un frère ou d'une sœur à l'autre. C'est vrai ! On ne connaissait pas le mouvement écologique.*

- *À l'époque, on n'avait qu'une télévision ou une radio dans la maison; pas une dans chaque chambre. Et la télévision avait un petit écran de la taille d'une boîte de pizza, pas un écran de la taille de l'État du Texas ! Mais, c'est vrai ! on ne connaissait pas le mouvement écologique.*

- *Dans la cuisine, on s'activait pour fouetter les préparations culinaires et pour préparer les repas ; on ne disposait pas de tous ces gadgets électriques spécialisés pour tout préparer sans effort. Diable, c'est vrai ! on ne connaissait pas le mouvement écologique.*

- *Quand on emballait des éléments fragiles à envoyer par la poste, on utilisait des rembourrages comme du papier journal ou de la ouate, dans des boites ayant déjà servi, pas des bulles en mousse de polystyrène ou en plastique. Vous avez bien dit mouvement écologique ?*

- *À l'époque, on utilisait l'huile de coude pour tondre le gazon ; on n'avait pas de tondeuses à essence autopropulsées comme désormais, alors qu'il existe un mouvement écologique.*

- *À l'époque, on travaillait physiquement; on n'avait pas besoin d'aller dans un club de gym pour courir sur des tapis roulants qui fonctionnent à l'électricité. Mais, vous avez raison: on ne connaissait pas le mouvement écologique.*

- *À l'époque, on buvait de l'eau à la fontaine quand on avait soif ; on n'utilisait pas de tasses ou de bouteilles en plastique à jeter à chaque fois qu'on voulait prendre de l'eau. Alors qu'avec un mouvement écologique...*

- *On remplissait les stylos plumes dans une bouteille d'encre au lieu d'acheter un nouveau stylo ou de nouvelles cartouches en plastique ; on remplaçait les lames de rasoir au lieu de jeter le rasoir tout simplement à chaque rasage. Mais, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologique.*

- *À l'époque, les gens prenaient le bus ou le métro et les enfants prenaient leur vélo pour se rendre à l'école au lieu d'utiliser la voiture familiale et maman comme un service de taxi de 24 heures sur 24. Bien sûr on ne connaissait pas le mouvement écologique !*

- *À l'époque, les enfants gardaient le même cartable durant plusieurs années, les cahiers continuaient d'une année sur l'autre, les crayons de couleurs, gommes, taille-crayons et autres accessoires duraient tant qu'ils pouvaient, pas un cartable tous les ans et des cahiers jetés fin juin, de nouveaux crayons et gommes avec un nouveau slogan à chaque rentrée. Mais, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologique.*

- *On avait une prise de courant par pièce, pas une bande multiprises pour alimenter toute la panoplie des accessoires électriques indispensables aux jeunes d'aujourd'hui, ces mêmes jeunes qui adhèrent pour les 3/4 aux idées et mouvements écologiques.*

- *A mon époque, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologique, mais on vivait chaque jour de la vie dans le respect de l'environnement. Alors de grâce, ne venez pas me donner des leçons avec votre mouvement écologique et ma responsabilité !*

D'une « petite vieille » à une jeune péronnelle.

COLOMBIER

1^{ER} PARRAINAGE CIVIL

Le 22 Octobre a eu lieu à la Mairie de Colombier le premier parrainage civil de la Petite CANNELLE M'BASSE.

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES DE LA MAIRIE

En Janvier 2012 aura lieu le recensement de la population.

Nous vous rappelons la date limite de vos inscriptions pour les listes électorales 31 Décembre 2011...Le Préfet a demandé que la Journée du 31 DECEMBRE (date limite des inscriptions) soit une journée de permanence dans toutes les mairies. Donc la Mairie de Colombier sera ouverte toute la journée pour vous inscrire.

SAINT AUBIN DE LANQUAIS

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

* Secrétariat de mairie : La Mairie est ouverte au public **les lundis de 9h00 à 13h00 et les jeudis de 13h30 à 17h30**. Tél / Fax : 05 53 24 33 70 - e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoofr

*Horaires d'ouverture de l'agence postale :

Vous y trouverez aussi le point lecture, le dépôt de pain, les journaux Sud-Ouest et Démocrate.

L'agence postale est ouverte : Du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et le samedi de 10h30 à 12h30.

Tél : 05 53 22 84 98.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous rappelons aux nouveaux habitants de la commune de Saint-Aubin-de-Lanquais qu'ils doivent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2011. Ils sont invités à se présenter en Mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Une permanence pour inscription sur les listes électorales sera assurée le samedi 31 décembre 2011 de 15 h à 17 h par Monsieur le Maire.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Un recensement de la population aura lieu à Saint-Aubin-de-Lanquais du 19 janvier au 18 février 2012. Merci de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur.

TRI SELECTIF

Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale, mais aussi vous débarrasser de vos vieilles piles usagées en venant les déposer à l'agence postale communale. Un récipient a été installé à cet effet. Il est accessible aux jours et heures d'ouverture de l'agence postale.

RAPPEL DES REGLES D'IMPLANTATION DES PANNEAUX D'INFORMATION OU PUBLICITAIRE LE LONG DES ROUTES DEPARTEMENTALES

Les règles d'implantation de panneaux d'information ou publicitaire en matière relatives aux animations locales :

- interdit dans les carrefours, dont les giratoires,
 - interdit sur les équipements routiers : candélabres, supports de signalisation, garde corps de pont,
 - panneaux à implanter le plus loin possible de la chaussée, et réglementairement en terrain privé,
 - panneaux de dimensions limitées à 1 m de hauteur et à 1,50 m de largeur,
 - panneau à implanter à une distance maximale de 5 km du lieu de l'animation,
 - le nombre de panneaux est limité à 4. Leur implantation devra donc être réfléchie,
 - ces panneaux peuvent être implantés 3 semaines maximum avant la manifestation mais doivent obligatoirement être retirés une semaine au plus tard après la fin de la manifestation ou de l'opération.
- Ces règles sont extraites du Code de l'Environnement et du Code de la Route. Les panneaux ne respectant pas ces règles seront enlevés par les services du Conseil Général de la Dordogne.

RÉPERTOIRE

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Taxi : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Kinésithérapeutes : Mlle Candelier ; M. Thibaut tel : 05 53 22 89 76

Ostéopathes : Mlle Garcin ; M. Poirier ; tel : 05 53 22 89 05

Infirmiers : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76.

Mlle Chinouilh tel : 05 53 23 35 72

Sage femme : Mme Perpère tel : 05 53 63 90 50 ou 06 22 73 49 47

INFORMATIONS

Liste Electorale

Le 31 décembre 2011 est le dernier délai d'inscription sur les listes électorales ; pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes peuvent venir vérifier que l'inscription automatique de leur nom a bien été faite.

Information Sécheresse

Si vous apercevez des fissures dans les murs ou autres dégâts qui pourraient être dus à la sécheresse, veuillez en informer la mairie par écrit ; dans le cas où un nombre suffisant de plaintes aura été déposé la commune pourrait peut être reconnue commune sinistrée.

Prêt à taux zéro

La Direction Départementale du Territoire (ancienne DDE) souhaite que les personnes ayant fait construire et bénéficiant du Prêt à Taux Zéro Renforcé (PTZ+) se fassent connaître à la mairie **RAPIDEMENT** afin de pouvoir bénéficier de certaines exonérations de taxes.

Concours des Maisons Décorées

Noël approche à grands pas, nous souhaitons qu'il nous apporte beaucoup de chaleur dans les cœurs.

Grâce à vous, notre village va prendre ses airs de fête, il va se déguiser de décors joyeux.

Le jury fera le tour de la commune (le 23 décembre à la tombée de la nuit) pour essayer de déterminer la plus jolie maison ; mais comme tous les ans, le choix sera difficile !

Rendez -vous le vendredi 13 janvier vers 19h, pour la remise des prix !

BOISSE

MAIRIE DE BOISSE

Ouverture le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h00

Contact : Tél : 05.53.58.73.08 - Mail : commune.de.boisse@orange.fr

INFORMATIONS MAIRIE

N° UTILES

Tél : 05.53.24.36.80. Fax : 05.53.22.47.08.

HORAIRES du Secrétariat

MARDI après midi : 13 h 30 à 16 h 30 (fermé au public)

JEUDI matin : 9 h 00 à 12 h 30

VENDREDI matin : 9 h 00 à 12 h 30 **après midi** : 16 h 30 à 18 h 30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

HORAIRES à L'AGENCE POSTALE

L'Agence postale communale sera désormais ouverte le :

Lundi : 13 h 30 à 16 h 30

Mardi : 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Tél : 05.53.27.38.13.

Un point lecture est également à votre disposition.

Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

PERMANENCE LISTES ELECTORALES

Une permanence pour inscription sur les listes électorales sera assurée le samedi 31 décembre 2011 de 10 h à 12 h.

MUNICIPALITÉS DU CANTON : INFORMATIONS COMMUNES

COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu le
JEUDI 29 DECEMBRE 2011 de 9h30 à 12h30
A la Cantine Scolaire d'Issigeac

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

A tous les nouveaux habitants du canton d'Issigeac

Nous vous informons, ou vous rappelons,
que vous devez vous inscrire sur les listes électorales de votre commune de domicile
avant le 31 décembre 2011.

Votre inscription n'est pas automatique.

Munissez-vous d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile et rendez vous à la Mairie
de votre commune afin de demander votre inscription sur les listes électorales de l'année 2012.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Liste des assistantes et assistants maternels agréés sur le canton d'Issigeac au 1^{er} novembre 2011

*FAUX (24560) :	*Mme IUNG Catherine « Le Plantier » *Mme MAHIEU Brigitte « rue Neuve » *Mme VIDOTTO Simone « La Cabanne »
*ISSIGEAC (24560) :	*Mme CLEUET Virginie « La Loge du Prévôt » *Mme DUBOIS Liliane « La Croix de l'Orme » *Mme HOUDEBERT Nicole « Rue du Dr Perrin » *Mme CLARET Cristelle « 2 La Loge du Prévôt »
*MONMADALES (24560) :	*Mme MIARA Géraldine « Les Montets »
*MONSAGUEL (24560) :	*Mme BIGOT Angélique « Maison Neuve » *Mme DANIEL Sandra « Ecole »
*PLAISANCE (24560) :	*Mme GRAZIOTIN Danièle « Les Merles » *Mme LONCHAY Estelle - Eyrenville *Mme MONCHANY Josiane « Foussal » *Mme MORRIS Luisa « Maison Neuve » *Mme BRUGIERE Valérie « Gastebourse »
*SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS (24560) :	*Mme OLIT Marie-Célestine « Le Maragnac » *Mme DONSIMONI Marina « Phénix »
*SAINT-CERNIN-DE-LABARDE (24560) :	*Mme IZAC Carine « Mangraine »
*SAINT LEON D'ISSIGEAC (24560) :	*Mme CHALON Jacqueline « Rte de Naussanes »

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (SEMAINES ET JOURS FÉRIÉS) DECEMBRE 2011/ JANVIER 2012

La pharmacie de garde assurera la permanence du VENDREDI 12h00 au VENDREDI 09h00. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

DECEMBRE:	☒ Du 03 au 09 décembre	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 10 au 16 décembre	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 17 au 23 décembre	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 24 au 30 décembre (25 déc inclus)	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☒ Du 30 déc au 05 janv (1 ^{er} janv inclus)	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
JANVIER:	☒ Du 06 au 12 janvier	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 13 au 19 janvier	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 20 au 26 janvier	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 27 janvier au 02 février	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11

DECEMBRE 2011 - Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)	
<u>Samedi 03 décembre</u> - 17h30 - Sigoulès	<u>Samedi 24 décembre</u> - 18h00 - Bouniagues <u>Messe de la veille de Noël</u>
<u>Dimanche 04 décembre</u> - 09h30 - Issigeac	- 20h00 - Pomport
- 11h15 - Eymet	- 20h00 - Faux
<u>Samedi 10 décembre</u> - 17h30 - Thénac	- 22h00 - Eymet
<u>Dimanche 11 décembre</u> - 09h30 - St Léon d'Issigeac	<u>Dimanche 26 décembre</u> - 11h00 - Issigeac La Nativité du Seigneur
- 11h15 - Eymet	- 11h15 - Eymet
<u>Samedi 17 décembre</u> - 17h30 - Sigoulès	<u>Samedi 31 décembre</u> - 17h30 - Ste Innocence
<u>Dimanche 18 décembre</u> - 09h30 - Issigeac	<u>Dimanche 1^{er} janvier 2012</u> - 09h30 - Issigeac Jour de l'An
- 11h15 - Eymet	- 11h15 - Eymet

DÉPÔT DES ARTICLES LA PETITE GAZETTE :

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **JANVIER 2012** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 27 DECEMBRE 2011** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de FEVRIER 2012.

AGRAFAGE DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pouragrafer la gazette :
MARDI 03 JANVIER 2012
à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de
14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins d'Eymet / Sigoulès.
En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.
Vous serez mis en relation avec le médecin de garde

PERMANENCE DE DANIEL GARRIGUE

(sous toutes réserves de modification) -
E-mail : garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr
Tel : 05.53.27.65.35 - Fax : 05.53.58.22.31

LUNDI	12 DECEMBRE
11H00	ISSIGEAC

DECHETTERIE D'ISSIGEAC - HORAIRES D'HIVER

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés - Tél/Fax : 05.53.73.34.46

-13-



HIVER : 1 ^{er} octobre - 31 mars	
Lundi et Mardi	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h

REPERTOIRE

- ☞ BIBLIOTHEQUE-Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
- ☞ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07
- ☞ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC : ☎ 05.53.58.73.83
- ☞ CENTRE MEDICO DENTAIRE : ☎ 05.53.58.71.33
- ☞ Commission Cantonale Agricole (Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☞ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ISSIGEACOIS ☎ 05.53.57.24.54
- ☞ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46
- ☞ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
- ☞ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80
- ☞ INFIRMIÈRES et INFIRMIERS :
 - ☞ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries à ISSIGEAC ☎ 05.53.74.85.58
 - ☞ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise CHARRIER à FAUX ☎ 06.88.20.28.57
 - ☞ M. ADELAIDE- à BOUNIAGUES ☎ 05.53.23.35.72 ou ☎ 06.76.82.89.76
 - ☞ Mlle Chinouilh - à BOUNIAGUES ☎ 05.53.23.35.72
- ☞ KINESITHERAPEUTES :
 - ☞ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
 - ☞ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac) ☎ 05.53.24.12.37
 - ☞ Madame WEBER Brigitte (Bardou) ☎ 05.53.73.19.74
 - ☞ Mlle CANDELIER ; M. THIBAUT ☎ 05.53.22.89.76
- ☞ LA POSTE : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☞ MAIRIE d'Issigeac : ☎ 05.53.58.70.32
- ☞ Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30. Le Mercredi de 13h30 à 19h00.
- ☞ MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE : ☎ 05.53.74.64.00
- ☞ OFFICE DU TOURISME : ☎ 05.53.58.79.62
- ☞ OSTEOPATHES :

- ☞ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05
- ☞ PEDICURE-PODOLOGUE :
 - ☞ Madame GLORIEUX. Sabine ☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92
 - ☞ POMPIERS : ☎ 18
 - ☞ PRESBYTERE D'EYMET: ☎ 05.53.23.82.10
 - ☞ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38
 - ☞ S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90
 - ☞ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC (SVS) et GARDERIE:
 - ☞ ☎ 05.53.24.98.46.
 - ☞ SAGE FEMME à Bouniagues : Fabienne PERPERE ☎ 06.22.73.49.47 ou ☎ 05.53.63.90.50
- ☞ VETERINAIRE :
Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS
« Chantalouette »
24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

- ☞ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)
- ☞ TAXI Raymond Issigeac-Faux: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39 (transports de malades assis conventionné toutes caisses)

PERMANENCES DIVERSES

- ☞ ASSISTANTE SOCIALE :
 - ☞ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89
 - ☞ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC ☎ 05.53.57.19.63
 - ☞ M.S.A : Le mercredi sur rendez-vous au : 05.53.02.67.00

ISSIGEAC

AMICALE LAÏQUE

La troupe de théâtre de la Gargouille a démonté son chapiteau yourte, le convoi des camions, bus, caravanes est reparti sur les Sentiers de l'Ephémère après une dizaine de jours passés parmi nous.

Christine GOOD, Gérard GUILLEMIN et tous les autres ont beaucoup apprécié l'accueil qui leur a été réservé à ISSIGEAC et tiennent à vous en remercier tout particulièrement.

Pour les organisateurs, cette semaine d'animations culturelles, a été un franc succès et il nous a été très agréable de travailler avec l'ensemble de ce groupe d'intermittents du spectacle.

Une centaine de personnes, enfants et adultes, est venue s'exercer aux ateliers de découverte du théâtre, du cirque, du chant, de la voix, à tel point que l'atelier jonglage du mercredi après-midi a dû être extériorisé... Une première pour les animateurs.

500 enfants, admis dans différentes écoles primaires d'ISSIGEAC et des environs, sont venus avec leurs enseignants assister aux trois séances de cirque/chant/théâtre proposées les jeudi et vendredi en journée.

Les deux soirées du vendredi (Attack-Bittume) et du samedi (Christine GOOD chante El Rebbel) ont réuni environ 300 spectateurs sous le chapiteau à ossature en bois, unique.

La qualité des prestations, les prouesses physiques ou vocales, la légèreté, l'humour, le plaisir de jouer et d'être ensemble de toute la troupe ont réjoui le public qui a su les soutenir de ses nombreux applaudissements et rappels.

C'est donc un minimum de 900 personnes qui ont pu découvrir cette animation soutenue par le Conseil Général de la Dordogne, la Région Aquitaine et le groupe Leader.

Localement, je tiens à remercier la Municipalité pour son soutien financier et technique, le SVS et le personnel du restaurant d'enfants pour leur concours précieux avec la mise à disposition de locaux et la préparation de repas, les artisans qui ont répondu présents pour des installations de dernière minute et enfin tous les bénévoles de l'Amicale laïque, association organisatrice de la manifestation, qui ont oeuvré comme d'habitude avec dévouement et dans la bonne humeur.

Cette union, cette entente et la volonté de chacun pour que cette semaine soit une réussite sont aujourd'hui bien récompensées.

Merci encore à vous tous.

C. LETOURNEUR

MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE

Permanence France Alzheimer Dordogne

Tous les 3^{ème} lundis de chaque mois de 14h à 16h

Si vous, vos amis, vos voisins sont confrontés à cette maladie, l' Association France Alzheimer Dordogne peut vous soutenir, vous écouter, vous orienter dans vos démarches et vous aider pour ne pas rester seuls dans le silence. N'attendez-pas! Parlez-en à votre généraliste, consultez un neurologue, car plus tôt la maladie sera diagnostiquée, plus vite nous pourrons vous aider. N'hésitez pas à nous contacter.

SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

Le comité des fêtes de St Cernin invite tous les enfants parents et grands parents à venir à la rencontre du père Noël le

dimanche 18 décembre à 15h à la salle des fêtes



COLOMBIER

Nous vous souhaitons à tous UN JOYEUX NOEL, à partager en famille.

Les temps qui s'annoncent ne sont pas faciles ; mais ici à COLOMBIER, nous avons la Joie de vivre dans une nature magnifique. De plus, notre vie associative est toujours bien vivante et conviviale. Nous réussissons comme d'habitude, à entretenir notre ambiance renommée du PRINTEMPS DE COLOMBIER.

FÊTE DE NOËL DES ÉCOLES

SAMEDI 17 Décembre : FETE DE NOEL DES ECOLES, l'après midi à la SALLE DES FETES DE COLOMBIER.....

MONSAGUEL

AMICALE LAÏQUE

ARBRE DE NOËL DES ENFANTS DE MONSAGUEL

Le samedi 17 décembre, à partir de 15 heures à la Salle des Fêtes, un goûter sera offert aux enfants de Monsaguel nés après le 31 décembre 1999, suivi de l'arrivée du Père Noël qui, comme chaque année, se montrera généreux envers chacun d'eux. Les retraités sont cordialement invités à participer à ce moment de bonheur.

CONNE-DE-LABARDE

AMICALE LAÏQUE – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ce 21 novembre 2011 a eu lieu l'Assemblée générale de l'Amicale Laïque de Conne de Labarde devant un parterre très clairsemé.

Un appel à candidature avait précédemment été lancé pour pallier à la démission du bureau, sans succès.

C'est donc avec énormément de regrets que nous avons mis en sommeil cette institution pour l'année 2012.

Concrètement, ceci signifie qu'aucune manifestation de la compétence de l'Amicale Laïque n'aura lieu pendant cette période.

La mise ne sommeil n'est pas l'arrêt définitif, c'est pourquoi nous sollicitons vos réactions, vos commentaires et vos suggestions afin que nous puissions envisager un nouveau départ en 2013.

Merci de votre collaboration salvatrice !

- A l'issue de la phase de brassage, l'UAI - alors 2^{ème} ex aequo avec le COPO - se voyait rétrogradé en 3^{ème} position en raison de 3 cartons rouges récoltés sur ladite phase. L'idiotie de 3 gestes stupides (dont 2 manques de respect envers l'arbitre) fait rater au club l'objectif fixé en début de saison qui était la qualification pour les phases finales de 1^{ère} série.
- Nous poursuivons donc la saison en poule de 2^{ème} série qui regroupe 6 clubs, en ayant pour objectif la remontée en 1^{ère} série avec le titre de champion de 2^{ème} série. Outre l'UAI, les clubs sont : Caudecoste, Daglan, Port-Ste Marie, Puy l'Evêque, St Aubin, Thiviers, Virazeil.
- Las ! Lors du 1^{er} match à St Aubin, l'UAI s'inclinait d'un point (17-16) avec toutefois la consolation de ramener un point de bonus défensif.
- Défaite sans appel de l'équipe réserve qui fait toujours ses classes.
- Le calendrier de décembre :
 - Ecole de rugby : entraînements à Lalinde les 3, 10 et 17 puis vacances,
 - Pour les minimes 1 : le 3 tournois à Périgueux ; pour les minimes 2: le 3, tournoi à Périgueux ; pour les 2 équipes de minimes le 10 : coupes à Lalinde.
 - Pour les benjamins : le 3, tournois à Lalinde, les 10 et 17 : entraînement à Lalinde
 - Et le 17 au soir, repas de Noël à Lalinde pour toute l'école de rugby.
 - Séniors :
 - Le 04 à Virazeil : Virazeil - UAI
 - Le 11 à Issigeac : UAI - Port Ste Marie
 - Le 18 à Puy l'Evêque : Puy l'Evêque - UAI



Joyeux Noël à tous

SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

SOUPE AU FROMAGE

COMITÉ DES FÊTES

CONCOURS DE BELOTE



Dates à retenir	organisation
Vendredi 16 décembre 2011	amicale des propriétaires et chasseurs
Vendredi 20 janvier 2012	comité des fêtes
Vendredi 17 février 2012	amicale des propriétaires et chasseurs

Prix de l'engagement : 7 euros par personne - Buvette - Nombreux lots : Canards gras - Jambons - rôtis de bœuf - longes de porc - bouteilles - gâteaux. 1 lot à chaque participant

GOÛTER DE NOËL

Le comité des Fêtes invite les enfants de Saint-Aubin-de-Lanquais accompagnés de leurs parents au goûter de Noël 2011. Rendez-vous le samedi 10 décembre 2011 à la salle des fêtes de Saint Aubin de Lanquais à 15 heures.

Venez retrouver l'ambiance de Noël autour de diverses animations :

- décoration du sapin de Noël,
- confection d'un calendrier de l'Avent

Une collation et des friandises seront offertes aux enfants.

VENEZ NOMBREUX POUR CE BEL APRES MIDI. JOYEUX NOEL

La Présidente

Les amis
de l'église d'Issigeac
Association loi 1901



LES AMIS DE L'EGLISE

Association Les Amis de l'église d'Issigeac - Le Bray - 24500 Issigeac
0553612609 - mail : contact@issigeac-eglise.com - site internet : www.issigeac-eglise.com

*Les Amis de l'Eglise vont mettre en vente **des cartes** à l'occasion de Noël et de la nouvelle année. Celles-ci sont illustrées avec des aquarelles (œuvres originales de Jean Manœuvre) représentant des vues d'Issigeac. Elles seront déposées chez des commerçants, à l'Office du Tourisme ou vendues directement en téléphonant au 05.53.58.77.12 (J. Manœuvre) ou au 05.53.61.26.09 (H. Mouton). Elles seront au prix de 3€ les 3 cartes avec enveloppes de couleurs.

ATTENTION : Changement de notre adresse mail : issigeac.eglise@gmail.com

*Dans la seconde quinzaine de septembre, des vols ont été constatés dans l'église : l'argent des généreux donateurs lors des **journées du patrimoine**, le tronc ayant été forcé et quelques objets : des sculptures en bois avec des tournesols, une statuette dorée et autres objets. Ceci est bien regrettable. Mais les Journées du Patrimoine ont été un franc succès. Nous avons vu défiler plus de 1200 personnes. Jean Manœuvre a dû faire bien plus de visites commentées que prévu. Les visiteurs étaient attirés par l'exposition des photos de M. Gaillard ainsi que par les différentes statues restaurées.

BOUNIAGUES

ASSOCIATIONS – LOISIRS – ACTIVITES

Les Amis de l'école : tel : 06 70 61 55 24

Club Déco :

Tous les mercredis soirs de 20h à 22h, à la salle des fêtes, nous vous proposons des ateliers de scrapbooking (des techniques, des pages, des mini- albums), ou du scrap déco home déco, ou du loisir créatif selon les demandes des participantes.

Si vous aimez créer échanger, venez nous rejoindre.

Renseignements : Valérie : tel : 06 65 87 58 89

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : 06 19 81 50 52

Croqu'ant danse : les mardis soirs de 19h à 22h, le mercredi après midi pour les enfants dans la salle des fêtes ; tel : 06 71 70 68 17

Club de gym :

Deux cours : « GYM DOUCE » : les mardis et jeudis matins de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes.

Sur ces deux cours hebdomadaires, il y a un cours classique, et un cours avec matériel : élastiques, haltères, balles, ballons...

Pour tout renseignement contacter Séverine Garcin au cabinet de kiné et ostéopathie de Bouniagues au : 05 53 22 89 05.

Pétanque

Football

Renseignements au football club de Monbazillac 05 53 22 49 54

Site : <http://fc-monbazillacsigoules.footeo.com>

ASSOCIATION "CLUB DECO" - SCRAPBOOKING

L'association qui se retrouve **tous les mercredis soir** à la salle des fêtes vous propose aussi des journées et des week-ends de scrapbooking (soit des réalisations de pages ou d'album autour de la photo). **Voici le planning pour 2012**:

dimanche 5 février

dimanche 6 mai

Nous organisons un week-end : 14 et 15 avril

Et pour les enfants un atelier spécial fête des mères : samedi 26 mai

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Valérie au 05.53.58.75.71

AÎNÉS RURAUX

Compte Rendu des activités du mois de NOVEMBRE 2011

Au mois de novembre, le Club des Aînés Ruraux a perdu deux de ses adhérents :
Madame Denise Avezou décédée le 1^{er} novembre à l'âge de 91 ans, ainsi que Monsieur Fernand Imbert
décédé le 15 novembre à l'âge 91 ans. Tous deux habitant Issigeac.

Notre Club perd sa plus ancienne adhérente et nous en garderons un fidèle souvenir. Ses relations
étaient toujours pleines d'amitiés, de dévouement, de douceur et de cordialité. Elle a été Vice
Présidente et Présidente d'Honneur. Une femme très dévouée et très discrète.

En souvenir d'une femme remarquable, Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, tous nos
Adhérents s'associent à la douleur de sa famille et la prie de recevoir leurs très vives et sincères
condoléances. Nous présentons également nos sincères condoléances à la Famille de Monsieur Imbert.
Monsieur Imbert était également un homme apprécié de tous et discret. Nous perdons deux Amis.

***Jeudi 3 novembre** : Le repas choucroute où 60 personnes ont dégusté la bonne choucroute. Le repas
s'est terminé à 14h30 et de nombreuses personnes ont quitté la salle des fêtes de Monsaguel pour
assister aux obsèques de Madame Avezou, célébrées en l'église d'Issigeac.

***Mercredi 9 novembre** : Belote inter clubs avec la présence de 51 équipes

***Dimanche 20 novembre** : A 14 heures, Super Loto avec une bonne participation.

Activités à venir

***Vendredi 2 décembre** : Le Club des Aînés Ruraux a le plaisir de vous inviter à la **journée Téléthon**.
Cette journée se déroulera à la salle des fêtes de Monsaguel. Accueil dès 9h avec un concours de belote
(12 euros par équipe). A 12h30, déjeuner animé par l'Orchestre des Amis dont le **profit sera versé au
Téléthon**. cet événement convivial est ouvert à tous, n'hésitez pas à venir accompagnés de vos amis et
de vos proches. Au Menu : Apéritif maison, Potée Auvergnate, salade, fromage, dessert, vin rouge et
rosé. Prix du repas 18 euros (Apporter son couvert). Bourriche 24 lots.

***Le mercredi 14 décembre** : Belote inter club à Monsaguel.

***Le vendredi 16 décembre** : **Repas de Noël**

Le Conseil d'Administration du Club des Aînés Ruraux du Canton d'Issigeac invite ses adhérents à son
repas de Noël. Comme depuis de nombreuses années, ce repas sera entièrement gratuit pour les plus de
80 ans. Pour les personnes de moins de 80 ans, la participation sera de 20 euros (Apporter son couvert
complet). Les personnes de plus de 80 ans désirant se faire accompagner par une personne de leur
famille ou autre, le pourront. Ce sera avec plaisir que nous les accueillerons. A l'issue de ce repas nous
encaisserons la cotisation pour l'année 2012. A partir de 10 heures 30, une permanence sera assurée
pour la vente du timbre au prix de 15 euros (à régler par chèque à l'ordre des Aînés Ruraux d'Issigeac).
Ne pas oublier votre carte d'adhérent pour coller le timbre !

Le séjour 2012 la Côte- d'Armor- Manoir de Kérallic du 03 au 09 juin 2012 : La documentation est
disponible, pour tous renseignements vous pouvez contacter soit René Lindmann (tel 05 53 58 70 83 ou
06 89 66 58 73) soit Vierge Evasion au 09 71 39 44 33 ou 06 0714 58 48.

Le mardi 24 janvier 2012 : Assemblée Générale du club à la salle des fêtes d'Issigeac

**Pour toutes les animations, Inscriptions et réservations 8 jours avant la date des manifestations
au Tel: 05 53 58 70 83 ou 06 89 66 58 73 ou 05 53 61 11 54 ou 05 53 58 73 03**

Information du Président : Pour vos appels téléphoniques, vous avez la possibilité de laisser un message,
votre N° de Tel s'affiche mais pour me faciliter la tâche, merci de me laisser un court message tel que :
« Mr ou Mme X, 1 ou 2 repas » et vous pouvez raccrocher. Merci d'avance, comptant sur votre
compréhension.



Du 24 novembre 2011 au 4 janvier 2012

***E**xposition-**V**ente
Artisanale de **N**oël*

Salles du **C**aveau
d'**I**ssigeac



Renseignements à l'Office de Tourisme au 05 53 58 79 62



Noël en Issigeac Samedi 17 Décembre

A partir de 10h

15h30 GRIMP24
PÈRE NOËL
DESCEND DU
CLOCHER DE L'EGLISE



MANŒUVRE DES POMPIERS D'ISSIGEAC

14h CHORALES
10h PONEY DE LA CAVALE

VIN CHAUD, CREPES
GÂTEAUX FAITS MAISON

VISITE D'ISSIGEAC GUIDÉE
PAR LE PÈRE NOËL

SPECTACLES DE RUE
PHOTO AVEC LE
PÈRE NOËL SUR SON
FAUTEUIL ROUGE

LES BOUTIQUES
OÙ TROUVER
VOS CADEAUX DE NOËL

CRACHEURS
DE FEU

JEU DE PISTE

COIFFURES LUDIQUES

Organisé par



Renseignements au 05 53 57 28 11